

ALA RECHERCHE DE LA TOISON D'OR

La collection de timbres doit-elle être un placement d'argent ?

La collection de timbres-poste se présente souvent comme une activité simple à laquelle on souscrit volontiers, stimulé par des aspects souvent extérieurs, comme la beauté de la vignette par exemple. Si l'on commence une collection dès le plus jeune âge, on trouve bien sûr le soutien des parents qui y voient une nouvelle passion à encourager, parce que tout le monde dit que c'est là une activité instructive bien plus préférable à d'autres qui ne gardent pas nécessairement les enfants à la maison. A cela s'ajoute, dit-on, le fait que la collection de timbres est un placement d'argent.

TROMPE-L'OEIL Le mot est lâché! Il est certain que celui-ci est incontournable pour acquérir des timbres. Cela va de soi, certes, mais il est impératif de dire que cet argent ne sera pas nécessairement un placement heureux. Tout sera fonction de la marchandise achetée. Ici, malheureusement, le "trompe-l'oeil" sévit de manière insidieuse. Que de pochettes luxueuses et autres présentations aguichantes autant que coûteuses ne crée-t-on pas pour susciter la vente de timbres à des occasions diverses. Il faut bien se dire que tout cet emballage et ce conditionnement se payent très cher et qu'il y a peu d'espoir d'en négocier un jour valablement tout l'ensemble de manière raisonnable. Ce qui sera estimé ou pris en considération avant toute chose, ce seront les timbres-poste, si du moins ils en valent la peine. C'est alors que les déconvenues apparaissent. Mais la liberté de l'acheteur est totale. Il ne peut s'en prendre qu'à lui-même et regretter la tentation à laquelle il a succombé. Le côté accrocheur de la présentation d'un produit n'est pas forcément en soi une ruse. Simplement, il convient d'avoir les yeux bien ouverts et de savoir ce que l'on veut. Si on caresse véritablement l'espoir de gagner un tant soit peu quelque argent, il vaut mieux préférer l'achat de timbres seuls. Si la personne à qui on veut d'aventure les offrir y entend quelque peu raison, elle saura apprécier à sa juste mesure le cadeau.

DOUCEMENT De tout ceci l'évidence s'impose que la plupart du temps on souhaite, même quand on s'en défend, voir fructifier l'argent consenti à l'achat de timbres-poste. Il est vrai que comparativement à d'autres domaines de collection, les timbres-poste, sauf exception comme les secteurs plus spécialisés de la philatélie, ne sont pas ou plus le créneau privilégié pour réaliser des bénéfices plantureux. Si on reste dans le domaine de la collection pure, aujourd'hui le timbre-poste va son chemin plutôt doucement. Le "sûrement" de l'adage n'est pas garanti, loin s'en faut.

POUDRE AUX YEUX Or, quelquefois, certains collectionneurs cherchent et veulent absolument trouver la toison d'or. Ils s'enflamment pour l'une ou l'autre variété qui n'est pas toujours reconnue. Ils tenteront de faire valoir certains timbres en leur attribuant des mérites qu'ils n'ont pas. Ils définiront même parfois des critères de rareté dont toute la crédibilité reposera sur des bases friables.

INEXACT Dans un magazine spécialisé, nous avons lu il y a quelques mois, une rubrique dont la volonté est de suggérer aux collectionneurs de tout bord des moyens de placement en acquérant des timbres parfois très récents. S'appuyant sur des critères qui peuvent être valablement pris au sérieux, la rubrique attire l'attention du grand public sur des timbres aux qualités insoupçonnées. A titre d'exemple, on citait deux timbres-poste belges de la série Europa de 1989 (COB/NET 2323/24) représentant des jeux d'enfants. Cette série est, paraît-il, pleine de promesses parce qu'elle est celle qui, depuis 1956, a bénéficié du tirage le plus réduit dans le cadre de la collection du thème européen. L'auteur précise, en effet, que ces timbres ont connu un tirage de 1.800.000 exemplaires. L'argument est de poids quand on sait que la poste belge tournait à cette époque autour de 6 à 8 millions d'exemplaires pour un seul tirage. Mais la lecture du catalogue est formelle. Il n'y a pas eu 1.800.000 exemplaires pour les deux timbres, mais bien plutôt 8.100.000 pour le premier et 1.800.000 pour le second. Voici une erreur de lecture qui donne lieu à une confusion grave. Le conseil se révèle donc inexact, du moins en partie. La consultation des catalogues montrera avec évidence que la poule aux oeufs d'or boude quelque peu.

SAVOIR Il ne nous appartient pas de faire le procès de cette erreur. Mais nous voulons surtout inviter les jeunes collectionneurs à ne pas vouloir à tout prix toujours voir ici et là des trésors cachés comme on rêvait autrefois d'en découvrir dans son jardin. Selon les timbres collectionnés, on doit savoir à quoi s'attendre. Toute la période dite moderne et contemporaine des timbres-poste ne représente pas, ou très rarement, une source de profit inestimable. Il faut alors se tourner vers des pièces plus anciennes dont la valeur ne risque en tout cas jamais de dévaluer. Mais c'est alors une autre histoire, car on entre dans le domaine de la recherche et de l'étude. Les timbres du passé ne sont pas collectionnés pour le seul plaisir d'en dresser un inventaire complet.

MOTIVATION En conclusion, il faut reconnaître que toute naissance à la collection des timbres et, partant de là, à la philatélie, doit être motivée bien plus que par le seul aspect de rassembler des vignettes pour seulement les classer et en attendre une plus-value. La passion se nourrit d'objectifs qui donnent à l'être humain des raisons de se sentir valorisé et de contribuer d'une manière ou d'une autre à l'édification d'une discipline dont les pages sont toujours à écrire de jour en jour. En d'autres mots, il y a certes beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. Et ici, comme dans l'Évangile, tout repose sur la volonté et les actes du candidat.

Philippe PUFFET
de la Libre Belgique et
du Monde des Philatélistes.